

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

| |
|--|
| HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be |
| HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be |
| HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 70 Construction de l'identité professionnelle | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | PEGH3B70SH | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Pauline LIETARD (pauline.lietard@helha.be) Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) HELHa Loverval Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) Rémi LEPINOIS (lepinoisr@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à poursuivre l'éveil des futurs professionnels de l'enseignement aux fondements développementaux du fonctionnement cognitif, affectif et relationnel de la personne

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

| | | |
|-------------|--|------------|
| PEGH3B70SHA | Élaboration du projet professionnel | 15 h / 1 C |
| PEGH3B70SHB | Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|-------------|--|----|
| PEGH3B70SHA | Élaboration du projet professionnel | 10 |
| PEGH3B70SHB | Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Elaboration du projet professionnel | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGH3B70SHA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Eveline ZUANON (eveline.zuanon@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Dans le prolongement du « Dossier Enseignant » de 1ère année, ce cours contribuera à la construction du projet professionnel de chaque étudiant.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Capacité à analyser sa pratique et à porter un regard lucide sur l'évolution du projet personnel depuis la 1ère année, retour sur les stages et les compétences développées, élaboration des prémices de la formation continue, etc.

Ce cours - à l'intersection de plusieurs compétences - permet à l'étudiant de montrer comment il les comprend et comme il se situe par rapport à celles-ci.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'ensemble des heures de cours de cette Activité d'Apprentissage sera organisée lors de la semaine intitulée "Je deviens enseignant".

Cette semaine a pour objectif de stimuler et développer les réflexions de l'étudiant sur leur parcours personnel et professionnel, les retours sur les compétences, les retours sur les stages, le point sur leur formation continue, leur recherche de documents particulièrement intéressants, etc.

Démarches d'apprentissage

Les démarches sont liées au produit à fournir c'est-à-dire le portfolio: temps d'écriture et d'approfondissement des écrits, travail d'introspection et de partage en groupe, recherche en bibliothèque,...

Une part de travail en autonomie est prévue.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative des écrits intermédiaires,
Evaluation continue du Projet.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Programme de cours, rapports de stage, documents du Dossier de 1ère, articles, bibliographie des livres et articles présentés durant la formation, etc.

Tous les documents nécessaires au bon déroulement de la semaine "Je deviens enseignant" se trouveront sur la plateforme ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session

Le portfolio constitue l'évaluation certificative en juin (80%). Il fera également l'objet d'un examen oral (20%). Le plagiat implique un zéro.

Seconde session

Le portfolio constitue l'évaluation certificative en août (80%). Il fera également l'objet d'un examen oral (20%). Le plagiat implique un zéro.

Les conférences et rencontres seront organisées dans le cadre des cours mais également en soirée. Ces dernières faisant partie d'un ensemble de modules seront obligatoires pour tous les étudiants inscrits à cette UE.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | Trv | 80 | | |
| Période d'évaluation | | | Exo | 20 | | |

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 13_PEGH3B70SHB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 15 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Rémi LEPINOIS (lepinoisr@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 10 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Amener l'étudiant à prendre conscience de la dimension éthique de sa future profession, à analyser les implications des droits et devoirs d'un enseignant pour se les approprier et plus globalement à se comporter en acteur responsable de l'institution scolaire en mesurant les enjeux éthiques de ses pratiques éducatives.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants seront capables de :

- définir et d'expliquer les concepts fondamentaux relatifs à la déontologie et de les organiser les uns par rapport aux autres
- d'identifier dans les textes légaux de référence les intitulés qui balisent les actions menées et/ou observées par une approche réflexive et intégrative
- de décoder des situations où un comportement d'enseignant apparaît comme problématique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A travers différentes conférences et rencontres, l'étudiant sera amené à se positionner en tant que futur enseignant.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant sera amené à participer à diverses conférences et rencontres organisées dans le cadre de cette UE.

Les conférences et rencontres seront organisées dans le cadre des cours mais également en soirées. Ces dernières faisant partie d'un ensemble de modules seront obligatoires pour tous les étudiants inscrits à cette UE.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement dans la réalisation du portfolio et aide à la réflexion grâce à la mise en place de moments propices à la discussion entre pairs.

Sources et références

AGERS, le secret professionnel des enseignants

CGEC, Mission de l'école chrétienne

Ministère de la CF, décret fixant le statut des membres du personnel ;

Décret d'aide à la jeunesse ;

Les règlements de travail ;

Toutes les conférences et rencontres organisées au sein de cette UE.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les conférences et rencontres organisées dans le cadre des cours mais également en soirées.

4. Modalités d'évaluation

Principe

* Q2: Le portfolio professionnel / personnel et défense orale de celui-ci constitueront l'épreuve certificative de juin. Le plagiat implique un zéro.

* Q3: L'étudiant représente les parties du portfolio pour lesquelles il n'a pas obtenu 50 % au Q2 ainsi que la défense orale.

La répartition des points se fera comme suit : 80 % pour le portfolio et 20 % pour la défense orale.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).